

LA FORCE DE LA PAIX



Volume 2 - N° 037

Juillet 2009



Avançons sur la route de la paix

APOTHÉOSE DE LA DEUXIÈME CARAVANE ARTISTIQUE DE L'ONU
Yopougon, Abidjan

CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL

NOUVEAUX TEMPS FORTS DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le mois de juillet se distingue par de nouveaux acquis qui renforcent les avancées du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire. Plusieurs temps forts significatifs l'attestent, le premier étant la publication du chronogramme électoral qui entraîne une dynamique d'ensemble importante.

Ce chronogramme avec étapes prévoit la publication de la liste électorale en fin août. Il sera un test majeur de la possibilité de répondre dans les faits à une attente des populations ivoiriennes et à plusieurs demandes du Conseil de Sécurité de l'ONU relayées par le Représentant Spécial, Y.J. Choi. En effet, en novembre 2008, en janvier et mai 2009, l'organe suprême des Nations Unies avait invité les autorités ivoiriennes à donner une boussole à la Communauté internationale pour qu'elle puisse mieux planifier son appui au processus électoral.

Le deuxième temps fort du mois de juillet constitue la réunion du Conseil de sécurité, qui a examiné le 21^e rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et une réaffirmation de son appui à la Côte d'Ivoire à travers la résolution 1880, qui demande le respect de la date du 29 novembre 2009 pour la tenue de l'élection présidentielle.

Ces deux événements s'appuient sur des bases solides, à savoir la fin, acceptée par tous, de l'identification le 30 juin dernier, avec à la clé, plus de 6.500.000 personnes identifiées.

Le prochain enjeu est la réunification du pays, qui constitue avec le processus électoral les deux mamelles du quatrième accord complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou (APO).

Sur le volet désarmement, démobilisation, réintégration et démantèlement des ex-combattants et démantèlement des milices, l'ONUCI, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur la base des fonds alloués à la consolidation de la paix, a continué à appuyer le volet réinsertion par le biais de l'initiative « 1000 microprojets ». Cinq cent dix (510) projets en faveur de 2768 ex-combattants, ex-miliciens, femmes touchés par le conflit et jeunes à risque ont été ainsi exécutés.

Le processus de réunification avec le rétablissement complet de l'autorité de l'Etat et le lancement de la réforme du secteur de sécurité sont d'autres étapes clés de l'application du quatrième accord complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou qui vont de pair avec le processus électoral.

Les acteurs clés du processus de sortie de crise ont rendez-vous avec l'histoire de leur pays. La recherche de solutions

efficientes et ingénieuses pour surmonter des obstacles qui surgiront est un défi que les différents acteurs sont appelés à relever afin de tenir les délais impartis. De même, l'anticipation, le dialogue, la transparence et le fair-play seront des ingrédients nécessaires à la création et au maintien d'un climat apaisé, propice à la tenue de l'élection présidentielle du 29 novembre.

Il importe que ce climat demeure en vue de la mise en oeuvre complète des différents programmes. Chacun à son niveau, au-delà de sa responsabilité en tant qu'acteur ou bénéficiaire, doit œuvrer pour la consolidation des acquis, seul gage d'une paix réelle et durable pour une Côte d'Ivoire porteuse d'espoir en termes de développement dans la concorde et l'unité.

Les populations ivoiriennes, résolues à jouer leur partition, attendent des acteurs politiques le respect des engagements. La société civile s'est d'ailleurs récemment exprimée pour marquer son désir renouvelé de soutenir la dynamique engagée.

Aujourd'hui plus qu'hier, le Conseil de sécurité, la facilitation, l'Onuci, seront attentifs à l'évolution du processus électoral. L'Onuci dont le mandat a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2010, sera aux côtés des ivoiriens et continuera à appuyer résolument le processus de paix, seule alternative pour son retour définitif dans le concert des Nations.

Une mise en œuvre articulée et harmonieuse entre le processus de réunification et le processus électoral sera dans les semaines à venir, à n'en point douter, le signe qui marquera encore plus la volonté de tous les acteurs ivoiriens d'aller de l'avant. « Yes they can ! » (Oui, ils le peuvent !).



Y. J. CHOI MULTIPLIE LES CONTACTS AU BÉNÉFICE DE L'ÉCHÉANCE DU 29 NOVEMBRE

Le 31 juillet 2009, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1880 sur la Côte d'Ivoire. Cette résolution proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire jusqu'au 31 janvier 2010, mais surtout, elle réitère que le calendrier électoral fixé par les parties ivoiriennes doit être respecté. Selon l'ONU, tout report serait incompatible avec l'Accord Politique de Ouagadougou (APO).

En ce qui concerne le respect du calendrier électoral, qui prévoit le premier tour de l'élection présidentielle pour le 29 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, avait maintes fois attiré l'attention des parties ivoiriennes sur les risques de glissements si le chronogramme électoral n'était pas rapidement publié et respecté. Dans cette optique, M. Choi a rencontré tous les acteurs politiques ivoiriens et les structures impliquées dans le processus électoral avant de se rendre à New York où il a présenté, le 23 juillet 2009, le 21^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la Côte d'Ivoire.

Ainsi, le 2 juillet, M. Choi a échangé avec le Président du Conseil Constitutionnel, Germain Yapo Yanon, au siège de cette institution à Abidjan. Insistant sur le fait que l'échéance du 29 novembre approche, M. Choi a expliqué que le Certificateur et le Conseil Constitutionnel devaient se rencontrer pour voir comment servir au mieux les Ivoiriens. « Il n'y a pas de dissension et la raison d'être de nos deux institutions est la sauvegarde des résultats légitimes et démocratiques des élections », avait-il alors expliqué.

Le lendemain, le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Robert Beugré Mambé, le Représentant de la Commission Européenne, Michel Arrion et l'Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire, Stephen Keller, ont échangé avec M. Choi sur l'avenir du processus électoral. « La fin de l'enrôlement va permettre de passer



M. Choi a rencontré les acteurs ivoiriens avant la réunion du Conseil de Sécurité © UN / ONUCI

à l'étape consistant à mettre en mouvement tous les mécanismes devant conduire au traitement informatique en vue d'aller à la publication de la liste électorale et à la gestion des contentieux », a expliqué M. Mambé à l'issue de cette séance de travail. Face à tous ces défis restant à relever, le chef de la mission onusienne a rencontré le 12 juillet à Yamoussoukro, le Président Laurent Gbagbo. M. Choi a félicité le président du déroulement sans incidents de l'opération d'identification et d'enrôlement électoral, couronné par la participation d'environ 6.500.000 personnes.

Saluant cette avancée qui constitue une base solide pour la sortie de crise accélérée, M. Choi a appelé à saisir cette fenêtre d'opportunité exceptionnelle pour se pencher sur les défis urgents. Il s'agit notamment, a-t-il précisé, « des défis de nature technique, de gestion et de planification à relever ».

Conformément au mandat d'appui de l'ONUCI au processus électoral, M. Choi a réaffirmé, le 15 juillet, la disponibilité de la mission à aider la Commission Electorale Indépendante. « Le mois de septembre sera décisif car, si à ce moment-là nous ne disposons pas de la liste définitive, il nous sera difficile de respecter la date du 29 novembre 2009 », a prévenu M.

Choi avant de rappeler que pour y parvenir, certains défis logistiques étaient à relever, dont le traitement des données. Cette sonnette d'alarme, il l'a encore une fois tirée lors d'un entretien avec le Premier ministre Guillaume Soro. Il a informé celui-ci que le Conseil de sécurité devait tenir, le 23 juillet à New York, une réunion sur le mandat de l'ONUCI.

M. Choi a également rappelé les principales étapes du processus électoral qui devraient être franchies avant fin septembre. Il s'agit notamment de « l'élaboration de la liste définitive des électeurs après le traitement des contentieux et le traitement des données en se fondant sur la liste électorale historique de 2000 », a-t-il précisé avant d'appeler à ne pas sous-estimer ces défis non politiques de gestion technique et de planification.

Ce même discours, il l'a tenu aux leaders politiques du RDR et du PDCI. Si les violons ont été accordés sur les acquis, M. Choi a fait remarquer que désormais, le temps pressait. « On est déjà un peu en retard par rapport au chronogramme initialement prévu », a fait remarquer le Représentant spécial avant de présenter quelques jours plus tard, le 21^e rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire.

YOPOUGON ACCUEILLE L'APOTHÉOSE DE LA CARAVANE ARTISTIQUE DE L'ONUCI POUR LA PAIX

Le complexe sportif de la ville de Yopougon a accueilli samedi 11 juillet 2009 l'apothéose de la seconde édition de la Caravane artistique pour la paix de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en présence du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Y.J. Choi, et de plusieurs autorités gouvernementales, administratives et politiques ivoiriennes. Malgré un temps maussade dû à la saison des pluies, les populations de Yopougon sont venues célébrer les valeurs d'unité et de paix pour marquer la cloture de la caravane, lancée le 14 juin dernier depuis Dimbokro.

Soulignant que la crise ivoirienne a trop duré, le Représentant spécial a invité les participants à être des messagers de la paix. « Aujourd'hui, nous sommes dans la dernière phase du processus de paix », a-t-il indiqué, rappelant le succès des étapes déjà franchies telles que les audiences foraines et l'opération d'identification des populations et de recensement électoral. « Je compte sur vous, finissons avec la crise en Côte d'Ivoire et nous partons sous vos applaudissements », a-t-il ajouté, précisant que d'autres endroits plus agités dans le monde avaient besoin de l'appui des casques bleus pour sortir de leur crises plus aigues que celle que l'on vit ici.

M. Choi a aussi salué la contribution des artistes, qui, pendant près d'un mois, ont sillonné le pays pour inviter à la paix au moyen de leur art.

Présentant le message du Ministre de la Communication, son chef de cabinet, Marguerite Kouassi, a décrit la caravane comme une « aventure unique et humaine dans laquelle le dépassement de soi, l'humilité, la solidarité et la chaleur ont été présents de manière quotidienne ». Elle a salué « l'ONUCI, pour son énergie, son engagement et sa ténacité à aller à la paix » avant d'exhorter les Ivoiriens à suivre les sentiers tracés par la caravane afin de parvenir à la paix.



Prestation en live de la mega-star John Yalley...© UN / ONUCI



Les artistes humoristes étaient aussi de la fête © UN / ONUCI

« Maintenant que le bout du tunnel pointe à l'horizon, nous ne pouvons qu'apprécier à sa juste valeur, pareille initiative qui réconcilie l'ensemble des Ivoiriens », a dit, pour sa part, le maire de Yopougon, Félicien Gbamanan Djidan, ajoutant que les habitants de

Yopougon s'engageaient à relayer le message de la paix.

A travers la musique, l'humour, le théâtre et la danse, de nombreux artistes ont campé des situations de crise et démontré la possibilité de les surmonter grâce à des valeurs comme la tolérance et le pardon.

L'événement, dont la principale vedette était l'artiste musicien John Yalley, a été un festival de sons et de lumières, faisant vibrer la cité réputée festive de Yopougon.

Plusieurs leaders traditionnels ainsi que des représentants d'agences, Bureaux et Fonds du Système des Nations Unies ont assisté à la manifestation. La Caravane a sillonné Dimbokro, Tanda, Agnibilekro, Sinfra, Soubré, Méagui, Séguéla, Bouaflé, Dabakala, Beoumi, Daoukro, Adzopé, Divo et Aboisso, avant de prendre fin à Abidjan.

La Caravane artistique de la Paix de l'ONUCI, dont la première édition a été réalisée en octobre 2008, est destinée à promouvoir les valeurs de la culture de la paix et à contribuer à un climat apaisé pour favoriser la cohésion sociale et la réconciliation nationale dans le cadre de l'accompagnement du processus de paix en Côte d'Ivoire.

Parfait Kouassi

VIVE LA PAIX PAR LE SPORT ET LES ARTS MARTIAUX!

Quize associations sportives ont participé, fin juin, à un Festival des Arts Martiaux pour la Paix, organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et les fédérations ivoiriennes de judo, de karaté et des arts martiaux chinois. Associant film, théâtre, chant, discours et mouvements tirés des diverses disciplines, cet événement a mis en exergue les valeurs partagées par le sport et la paix.

Les paroles du jeune rappeur D.J. Ewing auraient pu paraître provocatrices, mais le fond de son message était en harmonie avec le contexte. « Lève-toi bourgeois, pratique les arts martiaux ! » scanda l'artiste. « Lève-toi, bourgeois ; on apprend l'humilité ! / Lève-toi bourgeois ; on sait se maîtriser ! » C'était sa manière à lui de prôner les vertus des arts de combat, lors du Festival des Arts Martiaux pour la Paix, tenu le 28 juin au Palais de la Culture d'Abidjan.

Quelques moments auparavant, d'autres bienfaits de ces arts avaient été mentionnés par le Ministre du Sport et de la Jeunesse, Dagobert Banzio, en déclarant ouvert le Festival. « Faire la paix par les disciplines du combat pourrait paraître un paradoxe, mais on en voit la pertinence, » avait-il commenté. « Les arts martiaux ont plusieurs vertus [dont] l'intensité au travail, la culture de l'esprit de discipline et l'endurance ».

D'autres valeurs ont également été mises en relief par des groupes de jeunes qui ont défilé sur l'estrade, portant chacun un panneau avec un mot : **PAIX, UNITE, JUSTICE, DIALOGUE, FAIR PLAY, RESPECT...**

Le Festival des Arts Martiaux pour la paix faisait partie du Programme Sport et Paix de l'ONUCI, fondé sur l'implication des sportifs dans la promotion de la paix en Côte d'Ivoire. Le football, le handball, le volleyball et le cyclisme figurent également parmi les sports ciblés pour des activités de promotion de la paix, organisées ou parrainées par l'ONUCI.



Le sport prône des valeurs comme le courage, l'honneur et la modestie © UN / ONUCI

Saluant la contribution du mouvement sportif ivoirien à la paix, la réconciliation et la cohésion sociale, le Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Abou Moussa, a exhorté les athlètes à être des messagers de paix, des relais pour le dialogue et la tolérance. « L'histoire reconnaîtra ce que chacun a fait pour les générations futures », a dit M. Moussa, avant de réitérer que « l'ONUCI et la communauté internationale demeureront aux côtés de la Côte d'Ivoire avec engagement et détermination vers la sortie de crise, gage d'une paix durable et partagée par tous ».

Les diverses valeurs des arts martiaux ont aussi été soulignées dans un film intitulé 'Le Judo valeur de la paix, présentée par la Fédération ivoirienne de judo et disciplines associées (FIJDA).

L'acceptation de la décision de l'arbitre, la sincérité, la politesse, la modestie, le courage, l'honneur, le respect, le contrôle de soi et l'amitié, ont eu droit de mention tant dans le film que dans

les démonstrations et sketches auxquels ont eu droit les plus de 700 spectateurs.

Ce festival fait suite à un événement similaire, associant l'ONUCI et la Fédération ivoirienne du Karaté et Disciplines Associées (FIKDA), qui a eu lieu en août 2008.

S'exprimant au nom des trois fédérations impliquées avec l'ONUCI dans l'organisation du festival – FIKDA, FIJDA et la Fédération des Arts martiaux chinois – le président de la FIKDA, M. Vincent Yaï, a mentionné encore d'autres principes des arts de combat, dont la pertinence n'était pas limitée au monde sportif. Parmi ces principes figuraient le respect de l'adversaire, l'humilité dans la victoire et la sérénité dans la défaite.

« Vive la paix par le sport, et les arts martiaux, » s'est exclamé Yaï, après avoir remercié l'ONUCI d'avoir choisi les sportifs comme canal de transmission de messages en faveur de la paix en Côte d'Ivoire.

PERSPECTIVES D'AVENIR OPTIMISTES POUR DES EX-MILICIENS DE DALOA ET D'ISSIA

Le programme des 1000 micro-projets de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a contribué à remettre au travail plusieurs jeunes à risque et des femmes de la région du Hautassandra, dans le Centre-ouest du pays. A l'heure des premières récoltes, plusieurs bénéficiaires du programme à Daloa et à Issia se frottent les mains.

Bébert Groguhé, ancien milicien du Groupement des Patriotes pour la Libération de l'Ouest, basé à Daloa, s'est reconverti à l'élevage. Avec quinze de ses anciens compagnons, il a fondé la Coopérative d'Elevage Fraternel (COOPEFRA), qui a bénéficié d'un financement du programme des 1000 Microprojets de l'ONUCI, lancé en août 2008 et destiné à la réinsertion socio-économique des ex-combattants, anciens miliciens, jeunes à risque, femmes victimes du conflit.

Les quinze ex-miliciens ont ouvert deux fermes, d'aviculture et de porciculture, où ils travaillent à plein temps. La vente de la première vague de poulets a redonné confiance à Bébert et à ses camarades. « J'ai maintenant un emploi et je vais pouvoir me marier et commencer une vie normale », déclare fièrement Bébert.

Il a expliqué qu'à la fin de la crise armée dans laquelle ils étaient impliqués, ses compagnons et lui étaient dans le dénuement total, menant une vie de clochards. « Maintenant, nous sommes respectés dans la ville de Daloa », indique-t-il.

Nahounou Jeanne, ex-membre de la même milice, a vu également sa vie transformée par les microprojets financés par l'ONUCI. « Nous avons retrouvé notre dignité », déclare-t-elle. Jeanne et plusieurs autres femmes vendent de la volaille au marché du village de Balauzon, près de Daloa. « Nous sommes très fières d'alimenter le marché en poulet de chair », explique-t-elle.

Jeanne était chargée du matériel au sein de la milice et avait essuyé, comme toutes les autres femmes, des railleries pour cet engagement. A la fin du conflit, les ex-miliciennes faisaient l'objet de méfiance et ne parvenaient pas à réaliser une activité économique, ce qui les a conduites à se constituer en groupement pour relever les défis liés à leur condition. « Aujourd'hui, avec les revenus de la ferme, je peux scolariser ma fille », affirme Jeanne.

« Pour notre première récolte, nous avons obtenu 25 tonnes sur les 5 hectares cultivés », affirme Franck Gnakabi, qui fait partie d'un groupe-

la région du Haut Sassandra.

« Le succès de ces projets repose sur l'appropriation par les bénéficiaires qui ont suivi et appliqué les formations reçues en la matière », explique Marcel Yao Kouamé, Chef de Zone de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER).

Pour les femmes du marché de Boguedia, un village de la localité, les 1000 microprojets sont à la fois un remède contre la criminalité et le chômage. Les jeunes à risque, jadis désignés sous le vocable de « danger public » sont devenus des acteurs de



Les jeunes à risque sont devenus acteurs de développement grâce aux microprojets © UN / ONUCI

ment dans le village de Tapeguhia, près d'Issia. Le groupement dénommé Lago Saba, c'est-à-dire, le salut de Dieu dans la langue locale, est composé de jeunes à risque, qui ont opté pour la réalisation d'une riziculture avec le financement de l'ONUCI. « Nous avons travaillé avec sérieux et maintenant nous avons l'estime de la population du village », ajoute Frank, qui envisage de bâtir un toit avec ses revenus.

Environ 400 ex-miliciens, jeunes à risque et femmes, ont bénéficié des financements du programme des 1000 microprojets pour réaliser des cultures maraîchères, la pisciculture, la riziculture, la porciculture et l'aviculture dans

développement social, disent-elles.

Le Programme des 1000 microprojets, doté de 4 millions de dollars, est une initiative pilote de réinsertion lancée par le chef de l'ONUCI et financée par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies. Il s'inscrit dans le cadre de l'appui au programme de réinsertion des ex-combattants du gouvernement ivoirien et est soutenu par des partenaires internationaux.

A ce jour, environ 2700 personnes bénéficient du programme à travers 507 projets sur l'ensemble du pays.

Marius Bokpaka

L'ONUCI ET LE PNUD FONT LE POINT DE LA RÉALISATION DES 1000 MICROPROJETS



Photo de famille du personnel de l'ONUCI et du PNUD impliqué dans la réalisation des 1000 microprojets © UN / ONUCI

La section Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé, le 16 juillet à Sébroko, à Abidjan, une réunion avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) afin d'identifier les défis à relever en vue de l'expansion du Programme des 1000 microprojets.

La réunion, à laquelle ont assisté le personnel de terrain de la section DDR et de l'Unité post-crise du PNUD, a permis de faire la revue de la situation

des projets dans les différentes zones d'implantation. A ce jour, environ 2700 personnes bénéficient du programme à travers 507 projets sur l'ensemble du pays.

Le chef de la section DDR, Ould Sidi Zahabi, a félicité ses collaborateurs et le PNUD pour le travail accompli. Il a saisi l'occasion pour appeler les équipes de terrain à un suivi plus accru et à l'observation stricte des mécanismes en vigueur. Le chef de la section des Affaires Civiles, Cecilia Piazza, qui assistait à la rencontre, a aussi partagé l'expérience de la gestion des projets à

impact rapide avec les participants.

La rencontre a permis de mettre en évidence les difficultés majeures rencontrées pendant l'exécution des projets et d'analyser les pistes de solutions. Dans cette optique, M. Zahabi a fourni des outils de gestion de risque aux participants. Il a également partagé avec eux, les conclusions de la réunion annuelle des chefs des sections DDR de l'ONU, tenue à Casablanca, au Maroc.

Le Programme des 1000 microprojets, doté de 4 millions de dollars, est une initiative pilote de réinsertion lancée en août 2008 par le chef de l'ONUCI et financée par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies. Il s'inscrit dans le cadre de l'appui au programme de réinsertion des ex-combattants du gouvernement ivoirien et est soutenu par des partenaires internationaux de celui-ci : Union Européenne, Banque Mondiale, agences des Nations Unies, opérations bilatérales et ONUCI.

Fréquences ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0, BANGOLO 91.1
BONDOUKOU 100.1, BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8, BOUNDIALI 90.0
DABAKALA 93.9, DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6, DAOUKRO 94.7
DUEKOUÉ 91.1, FERKE 104.4 • GUIGLO 93.7, KORHOGO 95.3
MAN 95.3, ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3, SEQUELA 101.8
TABOU 95.3 • YAMOOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Parfait Kouassi

APPUI A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS L'OUEST

La section Etat de droit de l'Opération Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en collaboration avec le Procureur de la République du Tribunal de Première Instance de Man et l'ONG International Rescue Committee (IRC), a organisé, le 13 juillet 2009 à Ketongouiné, village à 5 Km de Logoualé, une journée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes.

La sensibilisation a porté principalement sur l'excision, qui est largement pratiquée dans la région. Environ 200 habitants de Ketongouiné et du village voisin de Goziogouiné, se sont rassemblés à la place publique de Ketongouiné pour écouter les spécialistes.

Les messages de la sensibilisation ont porté, entre autres, sur les mécanismes nationaux et internationaux relatifs aux violences faites aux femmes. Le chargé de l'Etat de droit dans la région de Man, Patrick Yedess, a expliqué les normes internationales qui visent l'élimination des violences faites aux femmes.

Il a insisté sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

La sensibilisation a aussi porté sur les conséquences juridiques de l'excision.

Le Procureur de Man, Séraphin Dadi, a expliqué la loi nationale de 1998, qui réprime les violences faites aux femmes. « Cette loi qualifie l'excision comme une violence et aussi comme un délit », a-t-il expliqué, précisant que

en pays Dan et Wê, nécessite l'implication de tous ces acteurs.

Le coordonnateur de l'ONG IRC, Marc Vallet, a indiqué que la participation massive de la population était un signe



L'excision reste une préoccupation majeure dans l'Ouest. © UN / ONUCI

les contrevenants s'exposaient à la rigueur de la loi.

Le Sous-préfet de Logoualé, Sery Ablé, a salué la présence des chefs traditionnels à cette séance. Il les a invités à saisir la perche tendue pour associer tous les autres acteurs afin de mener une large réflexion sur le sujet.

Pour M. Ablé, la lutte contre l'excision

prometteur dans la lutte contre l'excision. « L'évolution du pays passe nécessairement par l'émancipation des femmes, qui sont des actrices du développement durable », a-t-il indiqué. L'ONUCI, dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la femme, mène des campagnes contre les violences faites aux femmes, dont l'excision, qui constituent une atteinte à leur intégrité physique et leur dignité.



VULGARISATION DES DROITS DE L'HOMME

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé plusieurs séminaires de renforcement de capacités, en juillet, pour vulgariser les droits de l'homme au sein de divers groupes de la société ivoirienne. Les formations ont ciblé, notamment, les forces de sécurité et la société civile.

Cet appui de l'ONUCI a débuté avec les forces de défense et de sécurité de la région du Haut Sassandra, qui ont été formées du 7 au 9 juillet en matière des droits de l'homme. La formation de trois jours a porté sur les principes de base de l'arrestation, de la détention et de l'enquête policière. Elle a été aussi axée sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection contre la torture et le rôle des actions civilo-militaires dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Quelques semaines plus tard, le 21 juillet, la mission a organisé un autre séminaire à Bondoukou pour renforcer les capacités des membres des associations et ONG de la région du Zanzan, en matière de droits de l'homme. La formation, organisée en collaboration avec le Ministère de la justice et des droits de l'homme, était destinée à outiller les participants en méthodologie d'intervention en matière de promotion et de



Les séminaires aident à renforcer les connaissances des FDS en droits de l'homme
© UN / ONUCI

protection des droits de l'homme en Afrique.

Dans la même semaine, à Issia, la mission formait les leaders des églises évangéliques sur les normes et principes fondamentaux des droits de l'homme. Cette formation a mis l'accent sur les violations des droits de l'homme, en relation avec les pratiques

religieuses, tout en soulignant le rôle des leaders religieux dans la protection de ces droits.

Les formations en droits de l'homme, assurées par la Section des Droits de l'homme, s'inscrivent dans le cadre des efforts de la mission pour promouvoir ces droits et contribuer à leur protection à travers le pays.

Parfait Kouassi

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION LA
"FORCE DE LA PAIX"
SUR LE SITE :

www.onuci.org

MEDIAS ET SOCIÉTÉ CIVILE METTENT EN PLACE DES COMITÉS AU SERVICE DE LA PAIX

Journalistes et membres de la société civile ont décidé de créer des structures pour protéger la cohésion sociale dans le Sud-Bandama, le Moyen Cavally et le Bas-Sassandra lors de trois ateliers organisés par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) dans ces régions. Un quatrième atelier, à Bouna, s'est soldé par des recommandations destinées à sauvegarder la paix communautaire dans la région du Zanzan.

Les ateliers, dont le thème commun était « l'impact des médias sur la cohésion sociale », ont eu lieu à Bouna (20-21 mars 2009), Divo (29-30 avril 2009), Guiglo (18-19 juin 2009) et San Pedro (29 et 30 juin 2009).

Les nouvelles structures, appelées « comités de veille » dans certains cas et « comités de vigilance » dans d'autres, seront composées de représentants des médias et de la société civile. Elles seront constituées à Guiglo, Duékoué, Taï, Toulepleu et Zagné, dans le Moyen Cavally, à Sassandra, San Pedro, Soubré et Tabou, dans le Bas-Sassandra, et à Divo et Lakota, dans le Sud-Bandama. Ces comités viseront à prévenir l'émergence des conflits locaux par la concertation et l'échange d'information en temps réel. Ils essaieront également de contribuer à une meilleure gestion des informations sur les antennes des radios de proximité en cas de conflits localisés. L'une de leurs tâches principales sera de veiller à ce que les rumeurs ne créent ni n'alimentent des conflits.

L'organisation d'ateliers réunissant médias et société civile autour du thème de la cohésion sociale découle de la volonté de l'ONUCI de les aider à s'investir davantage comme agents de veille et de prévention de conflits au niveau communautaire.

Si les ateliers partageaient tous cet objectif commun, le contenu de chacun



Les participants au séminaire à Guiglo... © UN / ONUCI



...Tout comme les participants de Bouna, ont recommandé des actions à mener pour préserver la paix © UN / ONUCI

était aussi tributaire des réalités locales. A Divo, par exemple, la présence de six chefs traditionnels a permis de faire le parallèle entre la gestion coutumière des conflits, axée sur l'arbitrage, et la gestion moderne, qui suppose médiation, facilitation et négociation basées notamment sur le principe que chacun doit y trouver son compte.

Dans le Moyen Cavally, les participants ont créé un comité ad hoc chargé d'impulser la réalisation d'une plateforme régionale de la société civile en vue de renforcer la cohésion sociale dans une

région, qui a été particulièrement éprouvée par la crise ivoirienne.

Medias et société civile du Zanzan ont recommandé à Bouna la production d'émissions de sensibilisation sur le foncier rural, avec la participation d'experts en la matière, ainsi que l'utilisation des langues locales dans les émissions réalisées par les radios de proximité.

Et à San Pedro, comme dans les autres villes, les participants ont prôné la création d'un espace d'échanges entre les médias et la société civile.

Ladji Sidibé

EDUCATION ET SANTÉ : L'ONUCI CONSTRUIT DES ÉCOLES ET PRODIGE DES SOINS GRATUITS

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a réalisé, en juillet, plusieurs ouvrages et a effectué diverses actions humanitaires au profit de la population ivoirienne. La mission a réalisé deux bâtiments scolaires et un centre d'accueil d'enfants handicapés, elle a financé un centre d'hygiène et organisé des soins gratuits dans différentes localités du pays.

L'ONUCI a organisé, le 2 juillet, une cérémonie pour inaugurer une école primaire construite et équipée par son bataillon bangladais dans le village de Tieupleu (département de Danané, 630 Km à l'ouest d'Abidjan). Les habitants du village et les autorités locales ont participé à la célébration du nouveau bâtiment de trois classes et un bureau de directeur, construit grâce à un financement d'environ 10,5 millions FCFA de la République Suisse. Le nouveau bâtiment remplace les paillottes qui, depuis 1968, servaient de classes aux écoliers du village.

Environ trois semaines plus tard, la mission remettait les clés d'un autre bâtiment scolaire de trois classes et un bureau de directeur ainsi qu'une fontaine d'eau, dont elle a réalisé les travaux pour un coût d'environ 11 millions FCFA.

Santé et protection de l'enfance

La réalisation de bâtiments scolaires s'inscrit dans le cadre des efforts de

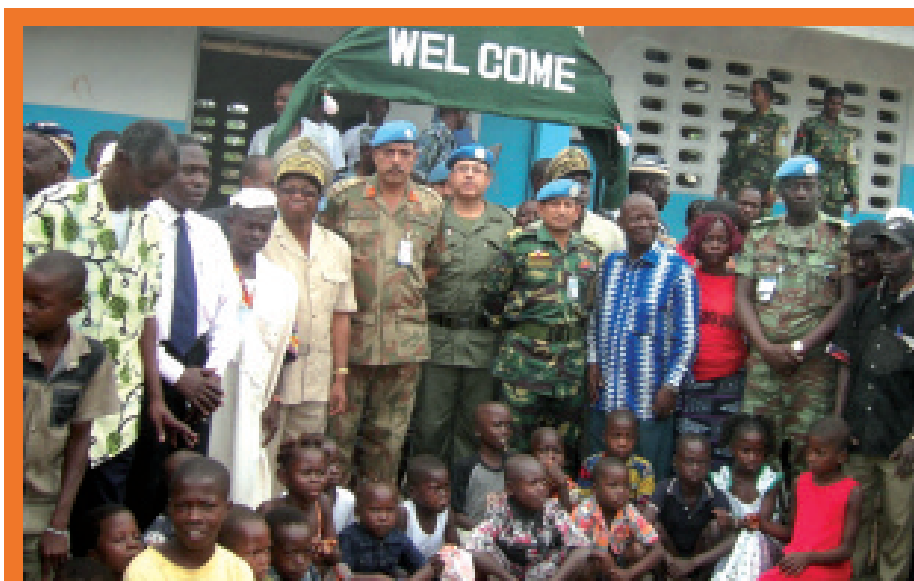


Photo de famille réunissant les populations de Tieupleu, les autorités locales et les casques bleus Bangladais © UN / ONUCI

l'ONUCI pour contribuer au droit à l'éducation des jeunes. La mission s'implique également dans d'autres secteurs, dont la santé et la protection de l'enfance.

Le 13 juillet, la congrégation religieuse des Petites Sœurs Missionnaires de la Charité, basée à Abobo, a organisé, une cérémonie de reconnaissance à l'ONUCI pour la remercier d'avoir réhabilité son centre d'accueil d'enfants handicapés. La mission a réhabilité le centre, qui a coûté environ 12 millions FCFA, pour améliorer les conditions de vie des enfants déshérités, pensionnaires de ce centre. L'ONUCI a réalisé

une action similaire dans le village de Kouétinfla, près de Sinfra, dans le centre-ouest du pays. Pour assainir leur cadre de vie et protéger les habitants de ce village contre les maladies endémiques, la mission a construit un bâtiment et offert au comité d'hygiène du village, du matériel de salubrité d'une valeur d'environ 7 millions FCFA.

Les casques bleus bangladais de la mission, basés à Danané et Man, ont prodigué, le 23 juillet, des soins médicaux gratuits à la population du village de Floleu, près de Zouan Hounien. Dans le même temps, les casques bleus marocains basés à Divo, ont consulté et soigné environ 600 personnes dans le village de Daboré, près de Divo. Les soldats de la paix de l'ONUCI répondaient ainsi aux sollicitations des autorités locales, qui souhaitaient une assistance médicale aux populations défavorisées.

Le chargé des Affaires civiles de l'ONUCI à Man, Adadjo Komlan, a expliqué que les projets à impact rapide de l'ONUCI ont aussi pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vies de la population et de renforcer la cohésion sociale chez les communautés bénéficiaires.



Une patiente bénéficiant des soins médicaux gratuits © UN / ONUCI

ECLAIRAGE SUR L'UNITÉ DE CONDUITE ET DE DISCIPLINE

Les questions de conduite et de discipline sont une préoccupation récente dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Afin de traiter ce genre de question, l'ONU a créé des unités de Conduite et de Discipline au sein des missions. A l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), cette unité a été mise en place en novembre 2005, avec pour mandat d'assister la mission à traiter les questions de conduite et de discipline de l'ensemble du personnel.

L'unité reçoit des plaintes et des allégations d'inconduite impliquant les membres du personnel de la mission. Elle vérifie que les plaintes ou les allégations sont crédibles, notamment qu'elles ont été rapportées de bonne foi. Elle les soumet ensuite à l'un des organismes d'enquête de l'ONU.

L'organisme chargé d'enquêter peut varier selon la gravité des faits et la catégorie du membre du personnel impliqué.

A l'issue de l'enquête, l'unité de Conduite et de Discipline reprend, à nouveau, le dossier pour faire les recommandations appropriées au Représentant spécial du Secrétaire général. Si des mesures disciplinaires sont préconisées, la mission s'en remettra aux décisions du Département de l'appui aux missions, vu qu'elle n'est habilitée qu'à prendre des décisions de nature administrative.

Les plaintes et les allégations sont extrêmement variées. Il peut s'agir d'actes d'exploitation et d'abus sexuels, mais également de cas de fraude, de non-respect d'obligations juridiques privées, de violences physiques ou

verbales. Il est important de noter que dans les cas de discrimination, d'abus de pouvoir, de harcèlement, y compris de harcèlement sexuel, l'unité de Conduite et de Discipline joue un rôle informel, mais important, dans la résolution des différends. Entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009, l'unité a enregistré 54 allégations de cas d'inconduite de la part du personnel de la mission.

L'unité de Conduite et de Discipline fait une place importante à la prévention. Dans le cadre du programme d'orientation suivi par tout nouveau membre du personnel de la mission, elle donne des formations sur la prévention des actes d'exploitation et d'abus sexuels. Elle maintient également le contact avec les organisations non-gouvernementales afin d'informer et de sensibiliser la population locale.

Maria Rocheteau



“SERVIR ET PROTÉGER”

L'ONUCI dit



À TOUTES FORMES D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS